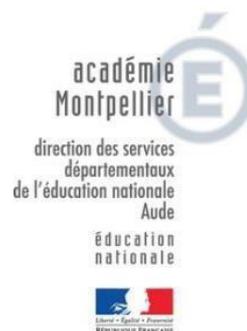


Enfants malades ou accidentés



Le Ministère de l'Éducation Nationale, par circulaire du 17 Juillet 1998, a incité chaque département à se doter d'un dispositif d'assistance pédagogique à domicile "pour les jeunes et adolescents qui ne peuvent, en raison de leur état de santé, être accueillis dans l'établissement scolaire où ils sont administrativement inscrits ou dans une structure assurant un suivi scolaire".

Dans l'Aude, c'est le **Service d'Assistance Pédagogique A Domicile (SAPAD)** qui assure cette mission.

Depuis septembre 2006, le service est géré par Convention, par Les PEP11.

Le SAPAD11 est situé au 6 rue Emile Zola -11000 CARCASSONNE.

L'action du SAPAD11 s'articule autour de 4 axes principaux

- Permettre à tout élève malade ou victime d'un accident, de poursuivre pendant une absence temporaire (supérieure à 15 jours), les apprentissages scolaires fondamentaux avec un soutien de proximité, tenant compte de son état de santé et facilitant sa réintégration.
- Mettre l'élève face à des exigences scolaires dans une perspective dynamique.
- Maintenir le lien avec l'école ou l'établissement scolaire de l'élève.
- Assurer le fonctionnement d'un dispositif coordonné permettant une réponse rapide, de qualité, et garantissant la gratuité pour les familles.

Service d'Assistance Pédagogique A Domicile

- **Pour qui ?**
Ce service s'adresse aux élèves du CP à la terminale, déscolarisés pour raison de santé ou suite à un accident, pour une durée supérieure à 15 jours.
- **Par qui ?**
Par tout enseignant volontaire, de préférence les enseignants de la classe de l'élève du de son cycle d'étude.
- **Sous quelle forme ?**
Pédagogique exclusivement. Au « domicile » de l'élève. Adaptée (de 2 à 6 heures par semaine au maximum).
GRATUIT pour les familles.
- **Comment ?**
Mise en œuvre à partir de l'école ou de l'établissement scolaire, en accord avec la famille.

Le SAPAD11 est à votre disposition pour activer les liaisons fonctionnelles entre les familles, les écoles, les collèges, les lycées et les services médicaux :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

téléphone : 04.68.11.20.50

fax : 04.68.11.20.59